



LIGUE NATIONALE  
DE RUGBY

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## DNACG



Mardi 23 juin 2015

## Lille Métropole Rugby Décision du Conseil Supérieur de la DNACG

A la suite de l'audition des représentants du club de Lille Métropole Rugby le 12 juin 2015, le Conseil Supérieur de la DNACG a décidé, au vu des éléments portés à sa connaissance, de prononcer un refus d'engagement du club en PRO D2 au titre de la saison 2015/2016 pour raisons financières.

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission d'appel de la FFR.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON  
T +33 (0) 1 55 07 87 51  
emmanuelle.varron@lnr.fr



PARTENAIRE  
MAJEUR

PARTENAIRES OFFICIELS